

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à sa séance ordinaire du 12 janvier 2026, le conseil municipal de la Ville de Victoriaville a adopté :

- **LA RÉOLUTION PPCMOI 2025-10** concernant le Règlement numéro 1268-2019 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'immeuble situé au numéro 1, rue des Bouleaux.
- **LA RÉOLUTION PPCMOI 2025-11** concernant le Règlement numéro 1268-2019 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'immeuble situé aux numéros 40-42, rue des Hospitalières.

Ces résolutions sont entrées en vigueur le 26 février 2026 à la suite de la délivrance des certificats de conformité par la MRC d'Arthabaska.

Il peut être pris connaissance desdits documents au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau.

VICTORIAVILLE, le 6 mars 2026

La greffière,

ROSANE ROY

